

Couplevie

BULLETIN MUNICIPAL

n°52

Janvier 2019



Sommaire

3 Édito du Maire

Vie communale

- 4 - 5 - 6** Bilan des investissements réalisés en 2018
- 7** Une appli pour Coublevie / Inscription sur les listes électorales
- 8** Travaux voiries espaces verts sur notre commune
- 9 - 10** À la rencontre d'Albert Laurens

Vie associative

- 11** Coublevie Accueil
- 12 - 13** AGEE Rhône-Alpes
- 14** Autisme répit 38
- 15** Téléthon 2018
- 16** Coublevie...le nez en l'air

Adresse postale : BP 2 - 38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 15 39 - Fax : 04 76 05 08 44

Site web : www.coublevie.fr

Directeur de publication : Dominique PARREL, maire

Dépôt légal : à parution - imprimerie du Pont de Claix - Graphiste : petit-soleil.com

Crédit photo : services municipaux, associations, commissions municipales



Édito



Madame, Monsieur,

Si le temps calendaire fige traditionnellement les dates des rendez-vous annuels, j'ai choisi cette année de rompre avec ces habitudes et de ne pas réaliser la cérémonie traditionnelle des vœux à la salle des fêtes.

D'abord par souci d'économies pour démontrer que les communes prennent part aussi aux difficultés nationales du moment, mais aussi parce que deux articles plus étoffés que j'ai rédigés dans ce bulletin municipal vont me permettre de vous informer aussi bien des réalisations 2018 que des projets décidés pour 2019.

N'y voyez pas une échappatoire de ma part, mais une façon, certes moins personnelle, mais tout aussi sincère et efficace de vous tenir informés du travail réalisé par vos élus et des prévisions d'investissement pour 2019.

Que 2019 soit une bonne et heureuse année pour chacune et chacun d'entre vous. Qu'elle vous offre de beaux moments à partager en famille et entre amis, et qu'elle puisse vous apporter des moments de satisfaction, qu'ils soient professionnels ou privés.

Bien cordialement,

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

Vie communale

BILAN DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2018

Le souci de pouvoir accueillir les enfants des nouvelles familles dans nos écoles, a été prioritaire et ces arrivées de nouveaux élèves ne devraient pas faiblir dans les années à venir. En effet, le nombre important de constructions réalisées depuis 2010 sur Coublevie, nous ont conduit à prévoir de nouvelles classes parfois dans l'urgence mais toujours avec un souci de qualité et en respectant les normes thermiques et d'accessibilité en vigueur.

C'est pour répondre à cet objectif que nous avons engagé des travaux sur les deux groupes scolaires et mis en service un troisième lieu de restauration dans la salle communale.

École du Bérard

Un appartement du rez-de-chaussée a été rénové et transformé en salle de bibliothèque et de garderie. Cet espace est également utilisé pour d'autres activités scolaires au cours de la journée. La salle qui servait de bibliothèque et de salle informatique a été rénovée. Elle sert actuellement de salle d'activités pour les enseignants et de garderie en fin de journée en complément de la nouvelle salle. Elle pourra si nécessaire être utilisée comme salle de classe.

Cette école dispose donc désormais d'une classe disponible en cas d'éventuelle ouverture.



École d'Orgeoise

Le conseil municipal a voté la décision d'engager la construction de trois nouvelles salles, mises à disposition des enseignants à la rentrée 2018-2019.



Deux sont actuellement utilisées comme classes, pour l'enseignement. La dernière reste libre et disponible aussi en cas d'éventuelle ouverture

L'ancienne salle informatique, au premier étage, sert désormais de garderie pour les maternelles le soir, mais aussi de bibliothèque, l'ancienne ayant été transformée en salle de sieste pour les petits.

Après plus d'un trimestre d'école, le fait d'avoir plusieurs lieux de garderie nous a permis de constater plus de sérénité et d'apaisement dans ces lieux devenus moins bruyants, bénéficiant ainsi aux enfants et personnels encadrant.

Salle communale

Comme nous l'avions envisagé dans le projet d'extension de la salle communale, un deuxième lieu de restauration scolaire a été mis en place. Il est totalement fonctionnel depuis la rentrée scolaire 2018-2019.

Ce sont les enfants de CM1 du Bérard (en moyenne 50) qui l'utilisent pour leur plus grand plaisir. En effet, moins nombreux, ils sont plus tranquilles et profitent mieux de cette pause méridienne.



Ce sont donc 7 classes de maternelles et 12 classes élémentaires qui occupent les écoles de Coublevie aujourd'hui, soit au total 529 enfants dont 199 en maternelle.

Tous ces travaux ont, d'après Madame la Directrice et le personnel communal de la cantine-garderie, amélioré la vie des enfants et par réaction celle des enseignants dans nos écoles.

Autre dossier qui a fait l'objet d'engagement de travaux, c'est **le programme des Eaux Pluviales** sur la commune, en lien avec le ruisseau du Gorgeat et les nombreuses inondations connues depuis 2002.

Ce dossier est difficile car il requiert, avant travaux, une longue procédure qui commence par des études, suivi du montage d'un dossier « Loi sur l'eau » à déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires.



Rampe accès PMR au tennis

Enfin, au bout de 2 à 3 ans et après de multiples réunions, de modifications de dossiers et d'études complémentaires à effectuer, de délais réglementaires d'instruction, le passage des ordres de services peut être réalisé après la mise en place d'appels d'offres. A tout ceci se rajoutent les délais de l'enquête publique et les éventuels recours qui peuvent retarder significativement le calendrier.

Finalement nous arrivons, au bout de plusieurs années de travail, aux autorisations de travaux. Il nous reste encore

l'enquête publique à réaliser, probablement au printemps 2019. Mais mon vœu le plus cher est d'avoir terminé ce programme avant la fin du mandat, pour éviter de nouveau à certains d'entre vous de subir le stress et l'épreuve de nouvelles inondations.

Un autre dossier qui impose, lui, des travaux réglementaires concerne **l'accessibilité des bâtiments publics**. C'est ainsi que nous avons fait réaliser des accès pour personnes à mobilité réduite, au gymnase, au centre de loisirs, et aux tennis couverts. Nous avons ainsi terminé la mise aux normes de nos bâtiments.

Le dernier sujet que je souhaite évoquer concerne nos actions sur **le plan environnemental** qui prennent une place privilégiée dans nos choix. Ainsi, la commune poursuit sa transformation progressive pour s'adapter aux enjeux qui s'imposent déjà à notre vie actuelle, mais encore plus à celle de demain.

Nous avons réalisé avec l'appui de l'association BUXIA de la Buisse qui finance une partie de ses projets par de l'investissement citoyen, une deuxième tranche de panneaux solaires sur le toit de l'école d'Orgeoise. C'est ainsi qu'une surface de 80 m² de panneaux photovoltaïques, produisant annuellement 44400 KWH, a été installée pendant l'été dernier.

Cette réalisation vient conforter l'engagement du territoire du Pays Voironnais dans le projet TEPOS (Territoire à Énergie POSsitive) qui nous propose de diviser par 2 notre consommation d'énergie d'ici 2050 et de ne produire les 50 % restants qu'avec de l'énergie verte. Nous sommes donc au cœur des efforts que tous les acteurs du territoire doivent porter et partager.

Notre deuxième réalisation pour offrir un service qui devient désormais indispensable dans nos territoires a été l'implantation d'une **borne de recharge électrique rapide**. Elle peut recevoir 2 véhicules et se situe, pour ceux qui ne l'auraient pas encore aperçue, à l'entrée de la commune, sur la droite, avant le Centre Technique du Pays Voironnais..

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

POUR 2019, LE DERNIER BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA MANDATURE, QU'AVONS NOUS PRÉVU ?



Comme nous l'avons inscrit dans notre Plan Pluriannuel d'Investissement, nous terminerons le programme des Eaux Pluviales avec, comme aménagement structurant, la réalisation du **bassin du Verchères** (25 000 m³) pour la protection des habitations. Le creusement du bassin sera réalisé dès les premiers mois de l'année, après l'enquête publique qui devrait être mise en place certainement en Février ou Mars. Une fois le passage des camions terminé, nous pourrions alors lancer la réhabilitation de la Route de Vouise, comme présentée en réunion publique dès le mois de Septembre, qui devrait s'étaler sur 3 à 4 mois.

Pour améliorer le fonctionnement du Football club de la Sure, et rendre conforme nos équipements, nous avons envisagé avec les communes de St de Moirans et de La Buisse, nos partenaires du club, la construction d'un **nouveau vestiaire**, l'actuel étant devenu obsolète et trop petit. En effet le nombre d'adhérents au club a bien progressé et une équipe féminine fait partie, désormais, des effectifs.

Le vestiaire actuel n'est plus en capacité d'accueillir tous ces joueurs ni les équipements nécessaires et réglementaires au bon fonctionnement du club.

Néanmoins nous ne pourrions engager ces dépenses que lorsque nous aurons obtenu l'engagement officiel de nos partenaires, que sont les communes de St Jean de Moirans et La Buisse, de

participer au financement de ce nouvel équipement. Compte tenu du calendrier de dépôt des demandes de subventions pour la fin octobre, il est fort probable que cet investissement ne sera réalisé qu'en 2020. L'année 2019 sera réservée aux études et à la validation du projet.

Après concertation avec le Pays Voironnais à l'automne 2017, nous avons décidé d'inscrire en investissement la pose d'une **conduite de collecte des eaux usées** Chemin de la grande Sure, entre la RD 128 et la route de la Buisse.

C'est le dernier quartier urbanisé du plateau de la commune, non équipé en assainissement collectif, qui va être raccordé au réseau. Une réunion publique a déjà eu lieu à la mi-décembre pour présenter le projet aux riverains. Le Pays Voironnais profitera de ces travaux pour changer également les conduites d'eau potable en plomb, comme le veut la loi.

Sans pouvoir donner de date dès à présent, car il est encore trop tôt, il est prévu de rénover la voirie après travaux en réalisant un trottoir, d'un seul côté vue la largeur de la route, sur cet axe très fréquenté par les piétons. Une autre réunion publique sur ce projet sera organisée lorsque nous serons prêts.

Un **comité consultatif des piétons-cycles** est créé à l'automne 2018, en conseil municipal. Ce comité piloté par 2 élus, Claude Rey et Benoit Mischel, regroupe des habitants qui se sont inscrits, suite à notre appel à candidature, pour travailler sur ce point.

Je terminerai ce panorama de nos investissements 2019 par le projet d'extension du **réseau de chauffage au bois**. Il permettra de chauffer les quelques 200 logements prévus en 2 programmes sur le secteur du Pattolat, ceux prévus avec la réhabilitation de l'ancienne EHPAD, chemin des dominicains et un dernier programme de 40 logements en petites unités, à la place de la Médecine D installée actuellement dans le parc de l'EHPAD. Ce pavillon sera délocalisé vers le nouvel hôpital en cours de construction sur Voiron.

Ce dossier d'extension du réseau de chaleur reste à l'approbation du conseil municipal après les résultats de l'étude technique et financière du bureau d'étude, en cours.

Reste bien évidemment, l'achèvement de la voie verte et notamment des tranches 2 et 3.

Voilà ce qu'il est important de connaître sur l'activité municipale programmée actuellement pour 2019. Bien sûr tout ne peut pas être prévu d'avance, mais l'essentiel vous a été présenté.

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

UNE APPLI POUR COUBLEVIE

Dans le but est de moderniser sa communication, la municipalité a décidé de tester un nouveau concept en vous offrant une application pour smartphone afin de communiquer rapidement et plus efficacement avec vous.

Cet outil de communication vient en complément de ceux qui existent déjà (bulletin municipal, feuille infos, site web, page Facebook et panneau lumineux).

Par le biais de cette application, vous pourrez :

- Être alerté directement en cas d'urgence ou de danger grâce aux « Alertes ».
- Signaler les problèmes rencontrés sur la commune (Voirie, Entretien, Éclairage...) dans « Signaler un problème ».
- Recevoir les prochaines actualités grâce au « Fil d'actualité ».
- Répondre à un sondage afin de donner votre avis sur un sujet ou un projet de la commune à l'aide du « Sondage ».
- Avoir la possibilité d'exposer vos idées sur des thèmes de réflexion proposés à partir de la « Boîte à idées ».
- Vous pourrez aussi accéder à différents liens (Menus de la cantine, Inscription cantine et périscolaire...) et au site de la mairie.

Nous espérons que vous utiliserez ce nouvel outil mis à votre disposition et que vous nous ferez remonter vos observations.

N'hésitez pas à télécharger l'application gratuite « Politeia-France » sur App store pour IOS ou sur Google play / Play store pour Android.

Plus d'informations et un petit guide d'utilisation sur coublevie.fr

Claude Marcel
Adjoint à l'Information et à la Communication



Inscriptions sur les listes électorales

La loi n°2016-1048 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur après publication des circulaires d'application.

Pour les élections européennes qui se dérouleront, en France, le dimanche 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.

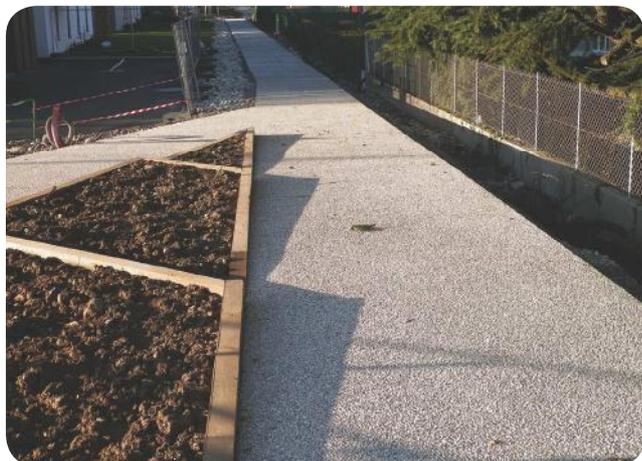
Attention : Les électeurs en situation de double inscription sur les listes électorales municipales et consulaires ont jusqu'au 31/03/2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits. A défaut ils seront radiés de la liste électorale communale et resteront inscrits sur la liste consulaire



TRAVAUX VOIRIES ESPACES VERTS SUR NOTRE COMMUNE

Beaucoup de chantiers sont actuellement en cours ou vont débiter à Coublevie

VOIE VERTE



Depuis de nombreuses années nous parlons de cet axe mode doux (cycles piétons) traversant la commune d'Ouest en Est. Les travaux ont enfin commencé depuis la mi-octobre et se termineront fin de printemps 2019. Cette voie de 1,3 km de long et d'une largeur moyenne de deux mètres, sera tout au long du parcours agrémentée d'arbustes, de bordures en sablé, de bancs. Elle débutera rue du Vercors derrière le parking relais des bus, pour se terminer route de la buisse. Elle se prolongera par la suite au-delà avec des servitudes de passage dans de futurs lotissements.

TRAITEMENTS DES EAUX PLUVIALES



Des travaux sont actuellement en cours au niveau du Pattolat, en bas de la route de Vouise à droite en montant, afin de réaliser un bassin de rétention de 5000 m³. Ces travaux éviteront ainsi le débordement du Gorgeat vers le rond point et la route du Guillon lors de forts épisodes orageux.



Un autre point où des terrassements sont en cours, se situe sur le chemin du « tram » entre le chemin du Bret et le stade Paul Martel, pour la réalisation d'un bassin de décantation, avant la canalisation de ces eaux vers le Gorgeat, permettant de prévenir les inondations chemin de l'Échaillon et du lotissement en contre bas. (Ces travaux de canalisation sont prévus en 2019) Un troisième chantier consistant à curer la serve de la propriété Hacquin, afin de lui redonner son rôle de décantation des eaux du Gorgeat (Photo 4)



GROS TRAVAUX À VENIR

Durant l'année 2019 plusieurs autres chantiers doivent voir le jour :

- Réalisation d'une canalisation d'un diamètre de 700 mm environ entre le bassin de décantation de l'ancienne voie du tram et le Gorgeat en suivant le chemin de l'Échaillon, le chemin des châtaigniers, et en traversant la RD128 sous l'église.
- Creusement du bassin des Verchères, d'une capacité de 25 000 m³, afin de réaliser une rétention des eaux du Gorgeat en cas de fortes pluies. Ce bassin permettra de réguler le débit du Gorgeat et ainsi de limiter les inondations en aval.
- Reprofilage du lit du Gorgeat depuis les Verchères jusqu'à la limite de Voiron, rue du Vieux Lavoir, pour lui rendre son débit original.
- Et enfin, quand le bassin des Verchères sera réalisé, réaménagement de la route de Vouise depuis le chemin des Voutes jusqu'à la RD 520 au Pillet.

Gérard Rostaing
Conseiller Délégué à la voirie

À LA RENCONTRE D'ALBERT LAURENS



Il débute en 1949, en tant que gareur au tissage du Guillon, puis au tissage de Clermont Tonnerre (vers Chirens). Un jour il rencontre un de ses amis, serveur dans un restaurant et réalisant que l'activité du tissage est en voie d'extinction il accepte sa proposition et part travailler à Grenoble en cuisine. Mais son souhait est le travail en salle.

Ce désir se réalise et il enchaîne alors les emplois à Bourg d'Oisans, Chamonix, Uriage, jusqu'en 1961 où il rencontre, à Vizille, des Anglais qui l'incitent à partir travailler dans leur pays. Sans hésiter, ne parlant pas anglais, Albert Laurens quitte la France en 1962 et part à l'aventure en terrain inconnu. Le Royal Hotel à Ashby-de-la-Zouch (dans le Leicester) lui propose alors un contrat de travail d'un an. Là il rencontre sa future épouse Carol et au terme de son contrat de travail, ils rentrent ensemble en France, à Coublevie.

Il enchaîne à nouveau les remplacements en stations avec plus ou moins de facilités pour trouver un poste en tant qu'extra, puis maître d'hôtel. Mais au début de l'hiver de 1965 il n'a plus de travail et une famille à nourrir.

Après un petit travail chez Allibert à Moirans il repart en Angleterre. Le patron du ROYAL HOTEL (à Ashby-de-la-Zouch) l'a recontacté et lui propose alors le poste de Maître d'Hôtel. Au bout de 9 à 10 mois il devient directeur de l'établissement et ainsi pendant 5 ans il dirige une entreprise de 53 employés comprenant un restaurant pour 300 personnes et 4 bars.

En 1972 il rentre en France avec sa famille pour un changement d'orientation professionnelle ! Il abandonne la restauration avec ses horaires souvent incompatibles avec la vie familiale et entre aux papeteries des Gorges jusqu'à sa retraite en 1995 à 60 ans.

Retraite du milieu professionnel certes mais engagement très présent dans les associations d'anciens combattants.

Chantal Doucet
et Jean Pierre Métral

Carte d'identité



Nom : LAURENS

Prénom : ALBERT

Date et lieu de naissance : 1935 à Voiron

Situation familiale : Parents coubleviteains
habitant le Guillon - Veuf, deux enfants

Loisirs :

- La musique : Pendant sa jeunesse il monte un petit orchestre et avec sa batterie anime les bals dans le Voironnais.
- La voile, à l'âge mur, le long des côtes méditerranéennes
- Son engagement personnel
SA MISSION : président de l'UMAC pendant 22 ans



Monsieur Laurens aurait pu toute sa vie rester les bras croisés, sans entreprendre, à se remémorer les souffrances insupportables endurées par son père gazé au gaz moutarde et blessé pendant la guerre de 14-18. Il aurait pu n'avoir de cesse que de penser aux souffrances de celui-ci et aux hospitalisations subies pour lui enlever ses 84 éclats d'obus.

Mais c'était sans compter sur son énergie, sa détermination, son envie et sa rage d'aller toujours de l'avant.

Il fait son service militaire au 93ème régiment d'artillerie de montagne à Grenoble. Il fera comme bien d'autres de son âge la guerre d'Algérie et sera versé au 80ème régiment de génie d'Algérie et affecté comme pointeur au groupe mortier. Humble et modeste, les sanglots malgré tout dans la gorge, Monsieur Laurens dira qu'il n'a pas été des plus défavorisés au regard de collègues qu'il a vu mourir à ses pieds ou dans ses bras. Il reviendra de ce conflit à l'âge de 23 ans.

Toutes les guerres sont issues de la bêtise humaine. La guerre est sale dira-t-il !

Monsieur Laurens sera médaillé à plusieurs reprises, insigne des forces françaises en AFN, croix de combattant, médaille commémorative du maintien de l'ordre en AFN et médaillé de la reconnaissance de la nation. « C'est bien les médailles dira-t-il mais, c'est encore mieux quand on n'en a pas, car cela signifie que les peuples sont en paix ! »

Le passé sur le théâtre d'opérations en Algérie lui donnera l'idée de redonner toute leur dignité aux 3 commémorations historiques que sont le 11 Novembre, le 19 mars et le 8 mai.

Alors fidèle à lui même il s'investit dans des associations d'anciens combattants et particulièrement l'UMAC (Union des Mutilés et Anciens Combattants) dont il sera très rapidement le Président et ce pendant 22 ans.

Dès lors il déploie une énergie sans compter et des trésors de diplomatie auprès des acteurs de la vie locale pour faire valoir ses convictions profondes et stigmatiser les horreurs de la guerre.

Monsieur Laurens est aussi animé du profond sentiment de ne pas oublier, par respect, tous ceux qui sont morts pour la France. Il aura aussi comme règle de faire que la vigilance citoyenne et transgénérationnelle soit toujours de mise, mieux ancrée et plus efficiente qu'elle n'a pu l'être entre les deux guerres mondiales.

Mais face à la disparition de nos derniers poilus, face à la presque disparition des anciens combattants et prisonniers de la guerre de 39-45 et au vieillissement des anciens combattants de la guerre d'Algérie, l'UMAC va être dissoute à tous les échelons de l'état et bien naturellement au niveau local.

Monsieur Laurens a souhaité qu'une nouvelle association reprenne le flambeau afin de faire pérenniser les valeurs qui l'ont animé toute sa vie.

C'est ainsi qu'est créée le 16 décembre 2018 l'ADMC (Association pour le Devoir de Mémoire à Coublevie). Cette association, de type loi 1901 pourra regrouper en son sein tous les anciens combattants de toutes les guerres, les victimes de ces guerres, conflits et opérations militaires, les parents directs de ces participants et victimes mais aussi toute personne morale ou physique qui souhaite concourir à ce devoir de mémoire.

Il est bien évident que seront poursuivies les initiatives favorisant à informer, puis à associer les enfants, les écoles, la population aux diverses commémorations.

Monsieur Laurens vous pouvez quitter vos responsabilités libéré, rassuré et confiant en une relève qui poursuivra la mission que vous avez brillamment accomplie.

Jean Pierre Métral

Vie associative

COUBLEVIE ACCUEIL

719 adhérents



Ce nombre de plus en plus important témoigne de la dynamique de notre association. Nos adhérents toujours aussi enthousiastes participent activement aux 16 activités proposées tout au long de l'année.

www.cbvacc.fr



Notre site Internet (www.cbvacc.fr) contribue largement et de manière interactive au bon fonctionnement de l'ensemble et à la diffusion régulière de l'information.



Tous ensemble à la Vouise



Bon nombre des membres de l'association s'impliquent dans d'autres activités de notre commune.

Parc du Château d'Orgeoise 38500 Coublevie- www.cbvacc.fr

Coublevie-Accueil a, de nouveau, cette année, en octobre, participé efficacement à l'organisation de « Tous ensemble à la Vouise » au profit de la recherche contre les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) et a soutenu le Téléthon avec la remise d'un chèque de plus de 1 000 euros.





**Vous êtes retraité, et vous voulez vous engager dans le monde associatif,
Vous avez envie d'aider les autres en étant bénévole,
Vous avez envie de transmettre votre expérience professionnelle et trouver du plaisir,**



EGEE Rhône-Alpes répond à tout cela.

EGEE Rhône-Alpes est une association de bénévoles cadres retraités, qui souhaitent transmettre leurs compétences et expériences professionnelles.

La majorité d'entre nous a exercé au cours de la vie professionnelle, des responsabilités que ce soit dans les entreprises, l'enseignement ou dans le Service Public.

Les adhérents, appelés «conseillers» interviennent sous forme de mission, en donnant exclusivement des conseils. Notre association, créée en 1982, est composée 210 seniors bénévoles dont 23 sur Grenoble et le Pays Voironnais (5 conseillers), dont trois Coubleviteains, Bertrand Hars, Jean Potier, Jean Bernerd.

Il est essentiel pour nous :

- D'apporter la connaissance de l'entreprise et de ses enjeux auprès des jeunes, du collège au lycée, dans l'enseignement général ou dans la formation professionnelle et également dans l'enseignement supérieur;
- D'appuyer les demandeurs d'emploi dans l'élaboration de leur projet professionnel et leur recherche d'emploi;
- D'accompagner les porteurs de projet et futurs créateurs d'entreprise, afin de les accompagner dans leur développement et de les aider à trouver des solutions pour surmonter des difficultés passagères.

E comme ENSEIGNEMENT

L'objectif dans ce domaine d'activité est de **préparer le mieux possible les élèves des collèges et lycées mais également les étudiants**, à leur future vie professionnelle.

Au travers de nos interventions, notamment par la découverte du monde de l'Entreprise et des métiers, par le coaching des «mini-entreprises, nous allons les informer, les orienter et les accompagner vers l'emploi ainsi que promouvoir l'esprit d'entreprendre et lutter contre le décrochage scolaire.

Plus de 65 000 élèves ou étudiants sont accompagnés chaque année en région Rhône-Alpes.

Par décision en date du 14 novembre 2017, le ministre de l'Éducation Nationale a accordé à l'association EGEE RA l'agrément réservé aux associations partenaires.

E comme EMPLOI

Accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs démarches, conseils, programmes d'insertion, reconversion des salariés.

Nous accompagnons spécialement ceux qui sont en grande difficulté ou en situation précaire et qui ont besoin d'une aide spécifique pour se reconstruire et retrouver un équilibre avant de se lancer pour reprendre une activité.

E comme ENTREPRISE

Depuis la création d'EGEE, l'Entreprise reste un élément clé de notre activité, incarnant parfaitement notre vocation économique et sociale. L'objectif est d'**aider tous ceux qui souhaitent créer une entreprise** afin d'étudier et concrétiser leurs projets, notamment pour qu'ils soient prêts à le présenter à la Chambre de commerce ou à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Lorsque l'entreprise est créée, le nouvel entrepreneur a la possibilité d'être accompagné par un conseiller durant un temps plus ou moins long. Nous apportons également une aide aux chefs d'entreprises qui souhaitent développer ou réorganiser leurs entreprises.

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS en ISÈRE



Quelques exemples de missions caractéristiques de l'activité de notre association :

- ANTESITE à Coublevie,
- DAUPHINE GAZ à Saint Jean de Moirans,
- AMS fer des Alpes à Voiron,
- CCAS de Voreppe,
- Maison de l'emploi de Voiron,
- Collège de CHIRENS,
- Lycée Iser Bordier,
- Lycée les Eaux claires,
- Lycée Mounier,
- DIGI à Grenoble ;
- Apprentis d'Auteuil à La côte St André.

Vous êtes jeune retraité, vous voulez vous engager dans le monde associatif, vous avez envie d'aider les autres en étant bénévole, vous avez envie de transmettre votre expérience, aider un jeune à trouver sa voie, alors venez nous rejoindre, vous vous sentirez utile et épanoui.

Contact Email :

« EGEE Isère Sud »
egee.iseresud@free.fr

Site: <https://www.egeera.com/>

AUTISME RÉPIT 38 :

UN NOUVEAU DISPOSITIF AU SERVICE DES AIDANTS

**AUTISME
RÉPIT 38**
LA PLATEFORME DE SOUTIEN AUX AIDANTS

VOUS ÊTES
À BOUT DE SOUFFLE
VOUS VOUS SENTEZ SEUL
FACE AU QUOTIDIEN
VOUS AVEZ BESOIN
D'ÉCOUTE
VOUS CHERCHEZ
UNE SOLUTION

DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL
D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN,
CONFIDENTIEL, POUR
CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE
RÉPONSE PERSONNALISÉE ET
ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

04 58 55 21 98

Vous êtes à bout de souffle, vous vous sentez seul, vous avez besoin d'écoute et vous cherchez une solution : Autisme Répit 38, est à votre service.

Les études sur l'accompagnement des personnes avec autisme démontrent que ce handicap a un fort impact sur la vie quotidienne de l'entourage et notamment des parents et des aidants. Malheureusement, certains d'entre eux s'épuisent à essayer d'accomplir au mieux leur mission auprès de leur enfant. La question du répit se pose alors pour ces aidants qui sont souvent à la recherche de solutions qui leur permettraient de souffler.

Fort de ce constat, suite à un appel à projet, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes a retenu l'AFIPH pour mettre en œuvre et gérer, en Isère, un nouveau dispositif de soutien aux aidants auprès de personnes avec autisme.

Ce dispositif s'articule notamment autour d'une plateforme d'accueil téléphonique départementale avec un numéro d'appel unique : le **04 58 55 21 98**.

À qui s'adresse Autisme Répit 38 ?

À tous les parents, proches ou aidants non professionnels qui accompagnent une personne avec autisme.

Pourquoi contacter Autisme Répit 38 ?

En tant qu'aidant d'une personne avec autisme, vous vous sentez isolés et épuisés aussi bien physiquement que moralement, vous pouvez donc avoir recours à la plateforme Autisme Répit 38.

Nos équipes vous offriront une écoute attentive et un soutien dans la gestion des situations difficiles du quotidien. Elles vous permettront également de partager votre vécu avec des professionnels qualifiés et d'autres aidants, grâce au réseau de la plateforme composé des principaux acteurs reconnus en Isère pour leur connaissance de l'autisme et du répit. Enfin, avec Autisme Répit 38, vous pourrez trouver les informations et les conseils qui vous permettront de mettre en place un véritable plan de répit adapté à votre situation en favorisant la rencontre de vos besoins avec des partenaires de proximité.

Comment contacter Autisme Répit 38 ?

C'est simple il suffit de téléphoner au 04 58 55 21 98 (du lundi au vendredi de 9h à 17h). Vous exposez votre situation, votre demande et vos attentes. Nous vous proposons de vous rencontrer dans un de nos lieux d'accueil en Isère situé près de chez vous, à votre domicile ou dans un lieu à votre convenance, pour vous écouter, évaluer votre situation et peut-être, déjà, envisager ensemble des solutions rapides de répit pouvant aller jusqu'à l'accueil de jour de votre proche.

Les prestations d'Autisme Répit 38 sont-elles payantes ?

La plateforme de soutien aux aidants, animée par l'AFIPH est financée par l'Agence Régionale de Santé. Aussi, les conseils apportés et l'accompagnement mené lors des réunions d'information, de rencontres collectives et / ou individuelles avec les professionnels de la plateforme sont entièrement gratuits.

**AUTISME
RÉPIT 38**
LA PLATEFORME DE SOUTIEN AUX AIDANTS

04 58 55 21 98

FINANCÉ PAR L'ARS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, GÉRÉ PAR L'AFIPH AVEC : ADPA 38, AFG, APAJH 38, ARIA 38, CENTRE DE RESSOURCES AUTISME RHÔNE-ALPES, HANDÉO, HANDI RÉSEAU 38, MUTUELLE DE FRANCE RÉSEAU SANTÉ, SEV

LE TÉLÉTHON 2018 À COUBLEVIE

Comme lors des précédentes éditions, le Comité des Fêtes de Coublevie a, en 2018, coordonné les activités liées au Téléthon. Mais cette année, nouvelle formule !

Les associations coublevitaines qui le souhaitent, ont pu organiser individuellement, selon leurs disponibilités, de septembre à décembre des manifestations, souvent en interne, pour récolter des fonds. Ceux-ci ont été versés dans l'urne commune lors de la Soirée Mondée organisée par le Comité des Fêtes, le 8 Décembre.

- Ainsi « Coublevie Accueil », en septembre, organise une collecte lors d'une sortie, les « Vieilles Soupapes » font de même en novembre lors de leur réunion mensuelle et également le « Volley club » en décembre lors d'une rencontre inter club.
- De novembre à décembre, le « Kodokan Judo » et le « Coublevie Karaté Club » proposent des ventes d'objets à leurs adhérents : le premier un kit : trousse, crayon, porte-clés, stylos, et le second des t-shirts.
- « Art et Sculpture » met au point une tombola avec comme lot, une œuvre collective.
- « Palette de lumière » reverse un pourcentage sur le prix du stage du 1er décembre
- « Soleil Couchant » organise, le 6 Décembre, son traditionnel concours de belote ouvert à tous les Coublevitains.
- Le « Club de Danse de Coublevie » anime une soirée dansante vendredi 7 décembre avec une buvette tenue par le « Club de Handball ». Toutes les recettes sont reversées au Téléthon..



Samedi 8 décembre : une multitude d'animations à Coublevie

- Le « Qi Qong » propose trois stages tout au long de la matinée avec une participation volontaire dévolue au Téléthon.
- Le « Biau Jardin » vend, lors du marché, de la soupe à base de produits bio, place du 19 mars
- Le « Cyclo Club de Coublevie » organise l'après-midi une « ballade vintage à vélos » pour vendre des calendriers.



- Quant au « Comité des Fêtes », il propose, de 17h à 22h, une mondée associée à un bal folk. Plus d'une centaine de personnes participent, mendent, se restaurent, dansent et repartent avec leur sac de noix.



Deux orchestres de musiciens, totalement bénévoles « No Brushing for Old Men » et « Accoutrio » animent la soirée. Le groupe « Coyote Line Danse » présente des démonstrations de danses country.

Au cours de cette soirée animée par J P METRAL, les associations comme « Forme et vitalité » apportent leurs dons et le public peut suivre en direct le compteur qui « grimpe ». Et ainsi avec les dons des particuliers, la Collecte Téléthon 2018 atteint la somme de : **8 100 €**

Un grand merci à tous les Coublevitains, aux associations participantes ainsi qu'à tous nos partenaires : la Boulangerie Prat, Aquazen, le Restaurant l'O, Un Petit Bout de Chartreuse, la Grappe à Fromages, le Traiteur aux Poêles, l'Union des Jeunes Viticulteurs Récoltants de Vercheny dans le Diois (clairette et crémant), qui nous ont permis d'atteindre ce montant. Bravo pour votre implication et rendez-vous en 2020 !

Chantal DOUCET
Comité des Fêtes de Coublevie

Couplevie... le nez en l'air

Le but de cette rubrique est de vous faire (re) découvrir des lieux particuliers de Couplevie vus sous un angle inhabituel.

Nous publions donc, dans chaque bulletin, la photo d'un bâtiment ou plus précisément du détail d'un bâtiment, d'un lieu, d'un paysage de Couplevie.

Nous vous demandons d'identifier ce bâtiment, ce lieu ou ce paysage et de nous envoyer votre proposition sur le site web de la mairie à cette adresse :

www.couplevie.com/formulaire/fragments-de-couplevie

Vous pouvez aussi flasher le QR Code imprimé sur cette page pour accéder directement au formulaire de réponse.

DEVINETTE

Voici la photo à identifier ce mois-ci.



Date limite pour envoyer votre réponse :

18 avril 2019

QR code

Vous avez votre mobile ou votre tablette avec vous ?

Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au formulaire de réponse et ainsi répondre plus vite !



Les gagnants

Vous avez été très nombreux à répondre à notre précédente énigme et, en respectant le fait que la distribution du bulletin se fait sur deux jours, nous pouvons féliciter nos deux gagnants :

Cédric LAGERSIE

et Benoît MISCHÉL.

Ils ont identifié les nouveaux panneaux solaires installés sur le toit du préau de l'école d'Orgeoise.

Ils furent rapidement suivis, dès le 15 octobre, par **Florian BOULANT** et **Mireille MARTEL**

Félicitations à toutes et à tous